

**DELIBERATION DU Conseil Municipal
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

D 2024 - 010

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 9
 Nombre de pouvoirs : 1
 Date de convocation : 22/02/2024

Séance du : 28/02/2024 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal sous la présidence de Laurette GUEIDAN délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Annick HUCHET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		4 282,38		19 332,24		23 614,62
Opérations de l'exercice	11 108,97	12 219,29	6 862,61	7 981,00	17 971,58	20 200,29
TOTAUX	11 108,97	16 501,67	6 862,61	27 313,24	17 971,58	43 814,91
Résultats de clôture		5 392,70		20 450,63		25 843,33
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	11 108,97	16 501,67	6 862,61	27 313,24	17 971,58	43 814,91
Résultats définitifs		5 392,70		20 450,63		25 843,33

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations :

Pour expédition conforme,




